Département de la
MOSELLE

Arrondissement de
FORBACH

Nombre de conseillers élus :
15

Conseillers en fonction :
15

Présents :
14

Nombre de procurations :
1

COMMUNE DE FOLKLING

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 MARS 2020 à 18H00

Sous la présidence de M. Alain MARCHETTO, maire

Présents :

M.MARCHETTO	M. GERHARD	Mme WEYLAND
M. ROTH	Mme HOUEE	Mme SCHOWING
M. KAMP	Mme BON	M. JAZBINSEK
	M. SCHAER	Mme DAMAND
M. GUYOT	Mme NANTERN	Mme MALINI

Absents excusés : (Mme WOLFF *procuration donnée à Mme BON*)

Secrétaire de séance : Mme DAMAND

1. BUDGET PRINCIPAL APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Sous la présidence de M. Albert GERHARD, 1er Adjoint, le Conseil Municipal examine le **compte administratif 2019 du budget principal** qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT 2019	
RECETTES	**1 070 631,14 €**
DEPENSES	**946 346,79 €**
Résultat reporté N-1	**- €**
RESULTAT CUMULE A AFFECTER	**124 284,35 €**

INVESTISSEMENT 2019	
RECETTES	**807 254,55 €**
DEPENSES	**933 350,91 €**
Résultat reporté N-1	**578 875,22 €**
RESULTAT CUMULE (CHAP 001)	**452 778,86 €**
Corrigé par les RAR en RECETTES	**375 466,99 €**
Corrigé par les RAR en DEPENSES	**1 112 079,48 €**
RESULTAT CORRIGE A COUVRIR	**- 283 833,63 €**

Hors de la présence de M. Alain MARCHETTO, Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le **compte administratif 2019 du budget principal.**

2. BUDGET PRINCIPAL APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif Communal de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
Après avoir entendu le compte administratif Communal de l'exercice 2019,
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2° Statuant sur l'exécution du budget Communal de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que **le Compte de Gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

3. BUDGET PRINCIPAL AFFECTATION DE RESULTATS 2019

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le **Compte Administratif 2019 du budget principal**,
Considérant toutes les opérations effectuées,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,
Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, d'**affecter le résultat de fonctionnement 2019 du budget principal** comme suit:

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2020	Montant
Article 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	**124 284,35 €**
Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté	**- €**
Chapitre 001 (rappel) Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	**452 778,86 €**

4. **EQUIPEMENTS PUBLICS ZONE 1AU – LANGEFELDER - TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE V.R.D. ET AMENAGEMENTS PAYSAGERS TRANCHE 1 : AVENANT AU MARCHE ET A LA CONVENTION DE MANDAT POUR L'ASSAINISSEMENT AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION FORBACH PORTE DE FRANCE**

Le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 22/09/2016 par laquelle a été mandatée l'entreprise KLEIN GUY TP (Diebling) pour un montant de 968 895,00€ HT pour assurer la tranche 1 des travaux d'aménagements publics de la zone 1AU à Folkling.

L'exutoire du réseau principal de collecte des Eaux Usées des Terrains à Bâtir 1 à 9 réalisés à l'aval du RD doit être refoulé vers l'amont sur une longueur d'environ 130ml avec une hauteur géométrique d'environ 4m.

Compte tenu du découpage en tranches de réalisation depuis 2016, et du transfert de compétence Eaux Usées entre la Commune et la CAF-PF en cours à cette période, il avait été décidé de sursoir à la réalisation du groupe de pompage, faute de délai de réalisation et de spécifications techniques connues. Seuls les terrassements et la FMO d'une canalisation de refoulement en diamètre 63 avait été contractualisés en Novembre 2016 avec l'Entreprise TP KLEIN Guy.
Une convention de mandat pour une assiette de travaux d'assainissement de 220 071,50 € HT avec quote-part Agglo estimée à 79 477,51 € HT a été signée pour la TRANCHE 1 des Equipements Publics.

Compte tenu des montants considérés qui sont inférieurs à 5% du marché de la TRANCHE 1 des EQUIPEMENTS PUBLICS, il est proposé de procéder par simple avenant pour le marché d'une part, et pour la convention de mandat d'autre part.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité,

- D'accepter les **travaux supplémentaires par voie d'avenant au marché de la tranche 1** d'équipements publics de la zone 1AU de l'entreprise **KLEIN GUY TP** (Diebling) **pour un montant estimé à 48000€ HT,**

- De procéder à un **avenant à la convention de mandat avec la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France** à hauteur des travaux relevant de la compétence assainissement dudit avenant,

- D'autoriser le Maire à signer les documents relatifs à cet engagement **sous réserve de prise en charge par la CAF-PF de la quote-part Eaux Usées.**

5. GYMNASE – TABLEAU D'AFFICHAGE SPORTIF

Le Maire informe le Conseil que le tableau actuel de marque BODET est hors d'usage. Il a été acquis il y a environ 27 ans et n'est plus réparable.
Utilisé actuellement par le Cercle St Eloi (Basket), il convient de le changer et de mettre en place parallèlement l'affichage des « 24 secondes », mesure réglementaire au niveau de la Fédération.

Après avoir entendu l'exposé des 2 devis présentés par M. ROTH, Adjoint,
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide:

- D'acquérir un tableau d'affichage sportif principal et l'affichage « 24 secondes » sur chaque panier auprès de **BODET SPORT** (Trémentines) pour un montant total estimé pose comprise de **4845€HT**.
- De faire effectuer les travaux d'installation électrique préalables par **TERRALEC** (Oeting) pour un montant de **1698€HT**.
- D'autoriser le Maire à signer les documents relatifs à cet engagement.

Mrs ROTH et GUYOT, membres du Comité de l'Association, n'ont pas pris part au vote.

Vote : Abstentions (2+1) Pour (12)

6. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Maire fait part au Conseil Municipal des demandes de subventions émises par des tiers auprès de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer la subvention suivante :

Organisme	Nature	Objet	Montant attribué
ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE FOLKLING	Association	Subvention de fonctionnement **2020**	**300€**
SENIORS RENCONTRE DETENTE LOISIRS DE FOLKLING-GAUBIVING	Association	Subvention de fonctionnement **2019**	**300€**

DIVERS :

Points d'information et/ou non soumis au vote :

→ Vente de terrains zone 1au LANGEFELDER : point annulé suite à rétractation des tiers intéressés.

→ Programme d'épandage des « boues » du SYDEME à Folkling-Gaubiving : le Maire dresse un bilan de cette opération dont la genèse a eu lieu en 2017 avec l'accord d'un agriculteur et a permis l'épandage en 2018. Dossier complet consultable en Mairie.

→ Cabines à livres installées impasse des écoles et à l'aire de jeux de Gaubiving. L'ouverture est prévue semaine prochaine.

→ Le Maire informe de la distribution en cours d'une plaquette d'information sur la redevance incitative (ordures ménagères) mise en place au 1er janvier 2020 par la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France.

→ Madame BON, conseillère, signale un arbre tombé au droit de la piste cyclable au Hérapel. Le Maire sollicite M. JAZBINSEK pour étudier ce point avec le Syndicat forestier de Diebling, dont il est représentant pour la Commune. Le cas échéant, la Communauté d'Agglomération de Forbach sera contactée si cela relève de sa compétence.

→ Mme DAMAND, conseillère, a constaté que le nouveau parvis en pavés au bas des escaliers de l'Eglise sert de parking lors des offices. Les fuites d'huiles conduiraient à un endommagement que l'on peut éviter en mettant un dispositif empêchant les véhicules de s'y garer.

→ Mme NANTERN, conseillère, vient aux nouvelles s'agissant du projet « voisins vigilants ». Le Maire indique qu'une seule personne est candidate à ce jour mais que le projet n'est pas abandonné. Le gendarme RUIZ reprendra contact avec la nouvelle équipe municipale à ce sujet.

→ Le Maire, au nom du Conseil Municipal et de son Personnel, remercie Madame Marlène RECHT, secrétaire, qui fait valoir ses droits à la retraite au 01.04.2020, pour un engagement professionnel de qualité depuis mars 1991.

Mot du Maire

Chers, (ères) concitoyens (ennes),

Hormis une crise sanitaire grave qui chamboulerait notre quotidien dans les jours qui viennent, nous venons collégialement de clore le dernier conseil municipal. Un nouveau mandat démarrera à l'issue du scrutin.

En tout cas il est un virus que j'ai contracté il y a maintenant plus de 19 ans avec les porteurs sains qu'étaient Brigitte et Sylviane venues me chercher pour compléter une liste de six élus de la section de Gaubiving. "Aucune chance d'être élu, il y aura d'autres listes" me disaient elles.

Eh non : pas d'autre liste, élu au premier tour avec Marcel, Louis et Manfred et le grand bain en ce printemps 2001 noyé sous les chiffres des budgets M 14 – M 49, par le travail des commissions et les tant attendues séances du conseil.

Découvrant comme conseiller au fil des années les arcanes, la complexité, les centres d'intérêt, la protection et le développement d'une commune j'allais fabriquer les anticorps nécessaires pour décider de rechuter en 2008.

Et pour une rechute ce fut une rechute.

Le samedi 22 mars 2008, 15 h 32 reste une date gravée à jamais dans ma mémoire, celle qui au troisième tour de l'élection de scrutin me donnait la charge et la responsabilité de Folkling Gaubiving.

Il fallait avec 14 conseillères et conseillers issus de trois listes construire une équipe au service de la collectivité. Ce fut dur au début avec des journées qui étaient bien plus longues que mes nuits : il fallait garder une activité professionnelle rythmée par le fiasco de la restructuration hospitalière du bassin houiller, la multitude des dossiers communaux et accepter une vice présidence à la Communauté d'Agglomération de Forbach.

Les années 2008 – 2014 furent intenses, harassantes, captivantes, enrichissantes intellectuellement. Comment aurai je pu croire un jour que j'accumulerai autant de connaissances mais aussi devoir faire face à des situations urgentes qui demandent sang froid et action.

L'action du quotidien, l'action dans la mise en oeuvre des projets, des conseils municipaux, de la rencontre avec les administrés, les administrations et les institutions régaliennes de notre République.

La réforme de 2014 aura voulu une stabilisation des conseils municipaux. Fini les élections partielles en cours de mandat car les majorités n'étaient pas stables ou fragiles. C'est ainsi que Folkling Gaubiving votait pour la première fois une liste complète de quinze conseillers. Fini le vote par "chapelle", les noms barrés ou ajoutés sous peine de

nullité. Le résultat fut clair et sans appel avec 14 élus de la liste que je menais et une élue de la liste concurrente mais non opposante. Je saluerai d'ailleurs les débats qui se sont déroulés pendant six ans à 15 et non à 14.

Je vous ai annoncé en décembre dernier, certes tardivement mon retrait de cette vie, sans qu'un vaccin immunitaire ne soit arrivé sur le marché. Je m'en suis expliqué devant les conseillers et dans la foulée aux administrés.

Les craintes de la chaise vide sont naturellement apparues mais la fièvre est vite retombée avec l'annonce de deux listes. La démocratie en sort vainqueur, Folkling Gaubiving continuera à vivre dans quelques jours à l'issue des élections.

Sans verser dans le pathos je voudrai vous remercier de la confiance que vous m'avez apportée, votre soutien, votre sens critique, la qualité des débats que nous avons pu avoir, débats qui n'avaient qu'un seul crédo : faire avancer notre commune.

Certes j'ai, nous avons quelques regrets : ne pas avoir mené à terme quelques projets qui nous tenaient à coeur : une jonction douce entre Folkling et Gaubiving, la réhabilitation du 5 rue de l'Eglise. Mais nous avons par obligation du engager d'autres dépenses pour des mises aux normes réglementaires alors que les dotations de l'Etat fondaient ces dernières années. Nous avons été lâchés financièrement par l'Etat, par ceux qui croient tellement en nous, nous les premiers relais de la population.

Merci aux adjoints, aux conseillers et à notre personnel administratif sans lequel nous aurions tant de mal à travailler.

Je retiens de cette période d'incubation 2008-2014 tant de bons souvenirs, de belles rencontres avec nos personnels, nos administrés, nos corps enseignants, nos associations et même le culte sans oublier nos élus extérieurs à la commune !

Bien sûr il est des évènements douloureux qui ne peuvent être effacés de ma mémoire, le pire moment ayant certainement été mon départ en plein conseil ce soir du 8 septembre 2009 lors de l'annonce du décès de mon papa qui n'aura pas eu la force de tenir encore quelques heures.

La fonction de maire chamboule votre quotidien : vous pensez commune, vous agissez commune. Le téléphone vous rappellera à votre devoir parfois le soir, la nuit, le samedi, le dimanche, un soir de réveillon de Noël, une après midi d'anniversaire ou…. devant un match de foot du FC METZ !

Finalement à bien y réfléchir, le mandat de maire c'est un peu le "bracelet électronique" de l'élu. En mairie la journée, à disposition le reste du temps.

D'ici quelques jours je passerai en quarantaine en attendant de transmettre mon virus à mon successeur et de garder en moi précieusement cet anticorps qui me permettra d'aspirer à d'autres passions, d'autres desseins mis de côté depuis si longtemps…

Je redeviendrai à l'issue de cette période un administré lambda, critique mais tout en ayant à l'esprit que la fonction mérite respect et prise en compte de l'énergie que l'on y consacre sans toutefois pourvoir contenter tout le monde.

Souhaitant bonne chance aux futurs élus, au prochain maire qui s'il ne l'est pas encore constatera que Folkling-Gaubiving mérite qu'on y vive !

Merci.

******

Le Maire
Alain MARCHETTO